



LES ENFANTS DANS LES MÉDIAS

PRÉSENTATION

INTRODUCTION

Remarque préliminaire : ce thème très vaste peut être divisé en *Enfants dans les médias* et *L'enfant et les médias*. **Nous faisons le choix de nous centrer sur *Les enfants dans les médias*, c'est-à-dire la façon dont les médias devraient approcher les enfants en tant que source d'information (éthique des médias, respect des Droits de l'Enfant).**

Cependant, certains thèmes liés : accès des enfants aux médias, exposition des enfants à des contenus médiatiques, sécurité des enfants sur Internet et éducation aux médias seront traités dans les thèmes transversaux ci-dessous, car dans ces domaines l'enfant nécessite une protection particulière.

Par « médias » nous entendons la presse écrite, radiophonique, télévisuelle, ainsi que la publicité.

INFORMATION GÉNÉRALE

France 1984

Début de l'affaire Grégory, du nom de Grégory Villemin, enfant de quatre ans assassiné dans le Département des Vosges. Cette affaire est communément présentée comme l'un des faits divers français les plus marquants du 20e siècle. Les différents scénarios d'une enquête qui s'enlisera ne mèneront à aucune preuve : cependant l'effet sensationnel et l'exploitation du mode émotionnel perdureront en raison notamment du meurtre subséquent d'un suspect, mais surtout des soupçons pesant sur la mère de l'enfant, transformée en Médée moderne. D'ailleurs, en juin 2008, les parents ont demandé la réouverture de l'enquête, faisant rebondir ce dossier que personne n'avait oublié.

Mexique 1985

Omeyra, fillette prise dans une coulée de boue suite au tremblement de terre, meurt filmée et diffusée en direct sur les chaînes de télévision du monde.

Royaume Uni 1992

Le « Bulger case » met en scène deux mineurs de 10 et 12 ans, assassins du petit James Bulger, âgé de 2 ans. Leur procès sera abondamment médiatisé.

Autriche 2008

Trois enfants et leur mère séquestrés depuis 18 ans par leur grand-père et respectivement père incestueux, sont libérés par la police. Les caméras du monde entier filment les lieux et harcèlent le voisinage, à défaut de pouvoir filmer les victimes elles-mêmes.

Les enfants ne vivent pas hors du monde sur une sorte de planète du Petit Prince. Leur présence dans l'actualité est l'un des facteurs d'exploitation du mode émotionnel, un mode de communication inhérent à l'être humain. En vertu de la CDE, les enfants, sujets de droits, doivent cependant voir leur identité et leur vie privée respectée.

Dans un contexte de flou juridique et de déontologie professionnelle peu loquace, les professionnels des médias connaissent une certaine solitude face à la pesée des intérêts qui sont en jeu, par exemple au moment de traiter des faits portant gravement atteinte à la personnalité d'un enfant.

Un événement dramatique lié à un enfant est vendeur pour la presse. Elle court donc constamment le risque d'être instrumentalisée. Les services officiels, dans leur propre intérêt et ceux des enfants, devraient trouver avec cette dernière un mode de relation qui évite la recherche de scoop.

En cas de récupération politique de l'événement, l'enfant est inexistant, et il ne bénéficie jamais de la pression médiatique. Il en va de même lorsque la presse prend fait et cause pour les parents qui l'on alertée.

(Synthèse du Séminaire de formation "Droits de l'enfant respectés par les médias?" IDE (extrait).

(Voir ci-dessous **Working Reports d'ONGs**)

Dans leurs contenus, les médias donnent une « image » de l'enfant. Ils reflètent et influencent les perceptions sur qui sont les enfants et comment ils se comportent. Mais elle peut également répandre les préjugés et les stéréotypes influençant négativement l'opinion publique et les politiciens. Une couverture médiatique nuancée et bien informée est au bénéfice des droits de l'enfant.

Il est important que les médias eux-mêmes ne maltraitent pas les enfants. L'intégrité de l'enfant devrait être protégée dans les productions médiatiques sur, par exemple, l'implication dans des activités criminelles, l'abus sexuel et les problèmes familiaux. Fort heureusement, dans certains pays, les médias se sont mis d'accord pour respecter certaines lignes directrices qui offrent une telle protection de la vie privée de l'enfant. Cependant, de tels standards éthiques ne rencontrent pas toujours l'adhésion.

(Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU, *Discussion Générale*, Recommandations 1996) (extraits)

PERSPECTIVE HISTORIQUE

Stockholm, 1996

Le premier axe de réflexion entre l'éthique des médias et les droits de l'enfant a été l'exploitation sexuelle : lors du Congrès Mondial contre l'Exploitation Sexuelle Commerciale des Enfants, de Stockholm, en 1996, la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ) a préparé un document de travail « La Une pour les enfants: médias, éthique et traitement de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants ».

L'introduction du document insiste sur les conditions politiques et économiques dans lesquelles les journalistes travaillent, puis relève : « *Cependant, les médias ont indiscutablement une influence prépondérante sur le développement culturel dans le monde ; avec, de l'avis de nombreuses personnes, la responsabilité (...) d'informer et d'éduquer. Le défi des professionnels des médias, qu'ils possèdent des journaux ou des médias de diffusion, ou que leur activité consiste à rassembler, éditer et disséminer de l'information, est de définir des règlements et des régulations pour leur travail* ».

Ce document traite les questions de sensibilisation vs sensation, de neutralité vs coopération avec les autorités, et de victimisation secondaire.

Important : ce document n'étant plus à jour, veuillez vous référer pour les documents récents de la FIJ à **Yokohama, 2001** et **Documentation**, ci-dessous.

ONU : Comité des Droits de l'Enfant

Année fondatrice en effet, 1996 a aussi été celle du [Débat Général au Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU sur les Enfants et les Médias \(EN\)](#).

Plus récemment, le Comité des droits de l'enfant a tenu une journée de réflexion le 12 septembre 2014, intitulée « [Médias numériques et droits de l'Enfant ?](#) ».

Oslo, 1997

L'année suivante, l'attention se porta sur le travail des enfants, avec le [document préparatoire](#) (EN) de la FIJ pour le Congrès International sur le travail des enfants¹. En plus des préoccupations figurant dans le document préparatoire de 1996, celui-là insiste sur le devoir du journaliste de donner la parole au lieu de renforcer les mythes (« *replace myths with empowerment* ») : « Les médias s'accrochent à ses mythes, ils sont familiers, pratiques, facilement adaptables au format conventionnels des infos et du divertissement. Bref, le mythe est plus facile à rendre que la réalité dans toute sa subtilité et sa complexité ».²

¹ Children in the Picture : Media Ethics and the Reporting on Child Labour.

² Children in the Picture, p.11 (Citation de Peter Almond), Traduit par l'IDE.

UNICEF

Dans ces « [Principes pour des reportages éthiques sur les enfants](#) », qui compilent différents documents de l'ONU et d'organisations professionnelles, l'UNICEF mentionne en outre : « L'intérêt supérieur de chaque enfant doit être protégé au-dessus de toute autre considération, cela comprend le plaidoyer sur les thèmes liés aux enfants et la promotion des droits de l'enfant ».

Yokohama, 2001

Le Second Congrès Mondial contre l'Exploitation Sexuelle Commerciale des Enfants, qui a eu lieu à Yokohama au Japon, a approfondi la question des droits de l'enfant et des médias en produisant des [lignes directrices](#). (Voir plus haut, Stockholm 1996, le premier Congrès).

UNESCO

Le Secteur Communication et information de l'UNESCO a organisé, le 27 janvier 2011 à Paris, une conférence consacrée à l'autorégulation et l'éthique journalistique en Europe : [nouveaux médias, vieux dilemmes](#).

Cette initiative s'inscrivait dans le prolongement de l'action menée par l'UNESCO pour promouvoir la transparence des médias via l'établissement de mécanismes d'autorégulation volontaires, reconnus comme étant l'un des piliers d'un environnement propice au rôle des médias en faveur de la liberté d'expression, de la démocratie et du développement.

FAQS

Quels sont les devoirs des Etats Parties à la Convention des Droits de l'Enfant en la matière ?

L'article 16 de la Convention stipule que « *Nul enfant ne fera l'objet d'immixtions arbitraires ou illégales dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes illégales à son honneur et à sa réputation* ».

Dans son article 17, la Convention insiste sur le devoir des Etats parties de donner accès aux médias «*promouvant le bien-être social, spirituel et moral [de l'enfant] ainsi que sa santé physique et morale*». En outre, « *L'un des importants aspects de la Convention des Droits de l'Enfant est qu'elle présente une attitude résolument moderne envers les enfants eux-mêmes. Elle reconnaît la vulnérabilité des enfants dans certaines circonstances, mais aussi leur capacité et leur force à se développer. Un message majeur de la Convention est que chaque enfant est unique. Tout cela peut être mis en péril par les stéréotypes négatifs. De même, les médias devraient être attentifs à ne pas violer l'intégrité de chaque enfant en particulier dans leur contenu sur, par exemple, la criminalité et l'abus sexuel. La Convention protège spécifiquement chaque enfant en particulier des atteintes à sa sphère privée, à son honneur et à sa réputation.* »

Thomas Hammarberg, **Les enfants, la Convention de l'ONU et les médias** *In* : International Journal of Children's Rights Vol 5 n°2 1997 (Voir ci-dessous (articles)

RÉGULATION

Dans ce domaine, on ne peut guère parler de législation à proprement parler : les codes d'éthique et d'autorégulation ont été produits par les associations professionnelles des médias, notamment par la Fédération internationale des journalistes (FIJ). Le premier code d'éthique de la FIJ date de 1954. La même réflexion a lieu au niveau national, avec de nombreux codes et chartes nationaux. Bien que la mention explicite de l'enfant y fasse défaut, il vaut la peine de mentionner cet effort d'autorégulation par les médias, et l'énonciation de principes éthiques. Ils ne peuvent être que bénéfiques pour les enfants.

L'ONG Mediawise a rassemblé les codes existants : <http://www.mediawise.org.uk/category/code/>

Souvent, la mention explicite de l'enfant y fait défaut mais certains pays réservent tout de même une disposition à ce sujet. Dans tous les cas, il vaut la peine de mentionner cet effort d'autorégulation par les médias, et l'énonciation de principes éthiques. Ils ne peuvent être que bénéfiques pour les enfants.

Au niveau Européen, [Ethicnet](#), en collaboration avec UNECSO, a regroupé en 2008 les chartes éthiques européennes des médias (EN). Europe entendu comme faisant parti du Conseil de l'Europe.

Voici quelles sont les principales associations professionnelles internationales :

- [Fédération Internationale des Journalistes \(FIJ\)](#)
- [Alliance internationale des journalistes](#)
- [Association Mondiale des journaux et des Éditeurs de Médias](#)

PAYS/RÉGIONS : QUELQUES ÉCLAIRAGES

EUROPE

PARLEMENT EUROPÉEN

Le [Livre vert](#) sur la protection des mineurs et de la dignité humaine dans les services audiovisuels et de l'information.

Le Conseil de l'Europe et l'Union Européenne se sont penchés sur la question du respect de la vie privée dès 1997.

Le Commissaire aux droits humains du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, a publié en 2011 un article ("Issue Discussion Paper") contribuant au débat sur la liberté des médias en Europe : [ethical journalism and human rights](#). Cette article a été rédigé par Aidan White, un spécialiste international des médias et l'ex Secrétaire général de la Fédération Internationale des Journalistes.

L'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe a émis [une recommandation \(2075\)](#) sur le thème de la responsabilité et la déontologie des médias dans un environnement médiatique changeant, le 8 juin 2015. Elle relève que la mutation rapide de l'environnement médiatique met à mal l'éthique du journalisme, en encourageant les médias à se doter de codes de déontologie et de médiateurs internes ainsi que de mécanismes permettant aux lecteurs, auditeurs ou spectateurs de faire part de leurs réclamations ou de leurs remarques concernant le respect de ces codes.

OSCE

L'organisation de la Sécurité et de la Coopération en Europe a institué en 1997 un Représentant pour la liberté de la presse. Dans le cadre de son mandat, ce dernier a publié en 2008 un [Guide pratique d'autorégulation des médias](#). Par ailleurs les missions de l'OSCE dans les pays membres sont attentives à l'éthique des médias.

SOCIÉTÉ CIVILE : UNE CHARTE EUROPÉENNE POUR L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Une [Charte Européenne](#) pour l'éducation aux médias a été élaborée, à l'initiative/idée du UK Film Council et du British Film Institute, par un Comité de Direction représentant les institutions principales d'un nombre limité de pays. Le but de la Charte est de promouvoir une meilleure clarté et un plus grand consensus sur l'éducation aux médias en Europe.

ROYAUME-UNI

Ce pays a déjà une longue réflexion sur l'éthique des médias : le premier [Code de conduite](#) (EN) de l'Union nationale des journalistes a été rédigé en 1936. Cette organisation a une Commission d'éthique et un numéro d'appel sur ce sujet.

L'Etat a mis sur pied une Commission des plaintes en matière de médias (PCC, remplacé par IPSO), une instance indépendante traitant des plaintes du public sur le contenu éditorial des journaux et des magazines. En 2006, la PCC a reçu 3'325 plaintes.

Parmi les ONGs actives dans le domaine, [Mediawise](#) (EN) fait de la sensibilisation et prend en charge des cas individuels. Par ailleurs, la [National Society for the Prevention of Cruelty Against Children](#) (NSPCC, EN) ainsi que la [Children's Rights Alliance for England](#) (CRAE, EN), traitent également de ce sujet. (Voir bonnes pratiques).

Pendant les émeutes de 2011, le Worcester News nomma un jeune émeutier lors du compte-rendu d'un procès. Sur un site intitulé *Letz Start a Riot (Fomentons une émeute)* le jeune avait encouragé son réseau à voler et à commettre des dégâts criminels, et inséré un lien depuis sa page Facebook. Les deux articles ci-dessous résument le débat national que cela suscita :

Worcester News, August 26th, 2011: "[The Deputy Editor defends decision to name riot youth](#)", Sarah Bould (EN).

The Guardian, August 26th, 2011: "[Naming young offenders should remain a rarity](#)", Richard Bristow (EN).

FRANCE

L'affaire Grégory (1984) est intéressante pour notre propos, vu que la profession journalistique en France n'a pas été épargnée par les accusations et n'a pas pu se soustraire à un vif débat déontologique. Le 2 décembre 1985, dans le sillage de cette affaire, l'émission « Aujourd'hui la vie » sur Antenne 2 (actuel France 2) réunit journalistes et magistrats autour du thème Justice et Médias, et tente en vain d'amener les journalistes à consentir à une autocritique. Le thème de l'éthique des médias était cependant lancé. En même temps, avec la montée de la concurrence (la télévision est sortie du monopole d'Etat en 1984), les principaux responsables des rédactions télévisées n'hésitent plus, désormais à placer le fait divers au cœur de la stratégie éditoriale.³

En 2008, le pays n'est toujours pas doté d'une instance de régulation et de médiation entre le public et les médias (Conseil de la presse). L'opinion française dans son ensemble n'est pas favorable aux Conseils de type anglo-saxon, l'idée de médiateurs est plus largement acceptée. Le débat est vif autour de la création d'une telle instance⁴. L'[Ecole supérieure de journalisme de Lille](#) joue un rôle actif dans le débat éthique autour des médias.

En 2012, la Ministre de solidarité et de la cohésion sociale Roselyne Bachelot-Narquin a souhaité fixer, en partenariat avec les professionnels de l'enfance et des médias, des principes éthiques, déontologiques et pédagogiques sur l'utilisation de l'image de l'enfant.

La charte, « [Protection de l'enfant dans les médias](#) » qui en est ressortie a été rédigée par un groupe de travail composé de professionnels de la presse écrite et audiovisuelle, des pouvoirs publics et d'association, sous la présence du président de l'UNICEF.

ONGs actives :

- [Collectif Interassociatif Enfance et Média \(CIEM\)](#)
- [Association Régions Presse-Enseignement Jeunesse \(ARPEJ\)](#)

³ Source : Claire SECAIL : *L'affaire Grégory et la télévision : l'image adoucit-elle les mœurs ?* In : Les Cahiers du Journalisme N°17, - Été 2007

⁴ Source : Jean-Marie Charon, *L'éthique des journalistes au xx^e siècle. De la responsabilité devant les pairs aux devoirs à l'égard du public* (Centre d'étude des mouvements sociaux <http://cems.ehess.fr/>):

BELGIQUE

Le Conseil de déontologie journaliste (CDJ) a présenté en décembre 2013 le résultat d'un gros travail d'actualisation de la déontologie des journalistes : [le code de déontologie journalistique](#). Une actualisation nécessaire vu l'évolution des médias. [L'article 27](#) fait notamment référence aux mineurs.

SUISSE

Le [Conseil suisse de la presse](#) est une instance de plainte pour les questions relatives à l'éthique des médias. Ses déclarations n'ont pas de portée légale mais exercent une autorité morale sur la profession journalistique.

Voir [prise de position](#) du 28 novembre 2008 (traitement d'un cas abus sexuel).

En 2008, le Conseil publie la [Déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste](#) et en 2010 les Directives relative à la déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste. [La directive 7.3](#) concerne les enfants et la protection particulière à laquelle ils ont droit. Dans le guide pratique du Conseil on y retrouve également un point « comment doit-on interroger les mineurs ? ».

En 2014, l'Autorité Indépendante d'Examen des Plaintes en matière de radiotélévision (AIEP), commission extraparlamentaire de la Confédération a publié un magazine visant à mieux faire comprendre la jurisprudence et la réglementation des médias : [Entre liberté des médias et protection du public – la régulation des médias en Suisse et la jurisprudence de l'AIEP](#).

ESPAGNE

Des principes d'autorégulation des chaînes de télévision concernant le contenu spécifique de leurs programmes en matière de protection des enfants et des jeunes. L'exemple de l'Espagne est unique, car ce [Code](#) a été rédigé en collaboration avec les Ministres provinciaux de l'Education. Il contient un chapitre (II, 2) sur la présence des enfants dans la programmation télévisée.

AFRIQUE

Lors de l'ouverture de son bureau pour l'Afrique à Dakar, au Sénégal en 2002, la FIJ publia une brochure dressant un panorama des médias africains, « dont le progrès est entravé par divers facteurs négatifs. Notamment, les médias publics du continent continuent d'être monopolisés par les gouvernements au pouvoir, et la plupart d'entre eux sont utilisés comme machines de propagande. »⁵

La FIJ a publié trois rapports sur les enfants et les médias en Afrique:

- « [Déclaration des droits des enfants en Afrique de l'Est](#) » (EN) / Actes du Séminaire FIJ 2003, le Kenya.
- « Comment les médias du Kenya couvrent les émissions des droits de l'enfant: Une analyse du contenu », 2002.
- « Rapports des droits de l'enfant: une étude de cas sur l'Éthiopie »

(Voir ci-dessous « Livres »)

ONG's actives au niveau régional :

- MISA (Media Institute for Southern Africa) est une ONG focalisée sur la liberté de médias. Elle cherche à construire avec les médias d'Afrique du Sud des compétences pour la réalisation de reportages positifs et informatifs, ayant une base issue des droits de l'enfant. Ils ont développé une thématique intitulée « [Media and Children](#) » :

⁵ Source : About the [IFJ Africa Office](#).

RWANDA

Dans un pays qui se remet de l'immense traumatisme du génocide de 1994, personne n'a oublié l'idéologie de haine répandue par une machine de propagande combinant une station de radio, Radio Mille Collines, et un journal dénommé Kangoura, tous deux aux mains de Hutus Rwandais imbus de la suprématie de leur groupe.

Pendant un intervalle de 10 ans, les stations de radio privées furent interdites. En automne 2004, une radio locale, [Radio Salus](#), visant à élaborer la démocratie vit le jour grâce à l'UNESCO.

Par ailleurs, l'Université Nationale du Rwanda a inauguré une [Ecole de journalisme et de communication](#), afin de fournir une formation aux professionnels des médias.

2004 vit aussi l'adoption du [Code d'éthique et de déontologie des médias rwandais](#).

Il existe un organe de contrôle : le Haut Conseil de la presse.

PEROU

La Fédération des Journalistes du Pérou est une instance indépendante qui joue un rôle actif dans le débat éthique autour des médias. [Leur code éthique réserve à son chapitre 4, lettre h](#) un paragraphe sur le respect à l'innocence dans les médias.

URUGUAY

Un [code éthique des journalistes](#) (ES) a été publié par l'Association de la Presse uruguayenne (APU). Cette association est intégrée aux secteurs des travailleurs de la communication travaillant pour la presse, la radio, télévision et agences internationales. Un chapitre entier est consacré aux enfants et adolescents.

CANADA

Québec

Le Conseil de Presse du Québec a publié en 2003 sa troisième édition sur les droits et responsabilités de la presse. Le [chapitre 2.3.3 sur la protection des personnes mineures](#) accorde une protection spéciale aux personnes mineures.

DOCUMENTATION

PUBLICATIONS PAR DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Children in the Picture, Media Ethics and the Reporting of Child Labour. FIJ 1997

« Rétablir l'Enfant dans ses droits, guide du journaliste, [Lignes Directrices pour les journalistes et les professionnels des médias](#). » FIJ 2002 (EN)

UNICEF

[Principes pour des reportages éthiques sur les enfants](#)

IDE

Droits de l'Enfant et médias : Prévention de la migration clandestine et trafic d'enfants en Afrique de l'ouest, Formation du 17 au 21 janvier 2005, IDE et Service Social international (SSI).

Droits des Enfants respectés par les Médias? Séminaire du 18 janvier 2006, IDE et Centre Romand de Formation des Journalistes (CRFJ)

PUBLICATIONS ET WORKING REPORTS D'AUTRES ONGs (EN)

Children: Dying to Make the News, Media Monitoring Project Report, 2004

FRAU-MEIGS Divina, JEHEL Sophie & al., **Jeunes, médias, violences**, Collectif Interassociatif Enfance et Médias (CIEM) Paris : Economica, 2002

Another Perspective: How journalists can promote children's human rights and equality, Report by Children's Rights Alliance for England, February 2009

Children's rights and equality in the newspapers, Report by Children's Rights Alliance for England, May 2009

Les droits de l'enfant et les médias, Défense des enfants internationale Belgique, février 2013

BIBLIOTHÈQUE

LIVRES

CHOMBART DE LAUWE Marie-José, BELLAN Claude, **Enfants de l'image: enfants personnages des médias : enfants réels**, Paris : Payot, 1979

WINDISCH Uli (& al.) **Violences jeunes, médias et sciences sociales**, Lausanne : L'Age d'homme, 1999

The media and children's rights: guidebook, MediaWise, UN and UNICEF, 2005, 2010 (EN).

ARNETT Jeffrey Jensen (Ed.), **Encyclopedia of children, adolescents and the media**, Thousand Oaks: Routledge, 2007.

STRASBURGER Victor C., **Children, adolescents and the media**, Sage, Los Angeles, 2009 (2e édition).

PECORA Norma, OSEI-HWERE Enyonam, CARLSSON Ulla (Eds), *African Media, African Children*, Nordicom 2008.

ARTICLES

« Les enfants, la Convention de l'ONU et les médias », Thomas Hammarberg *In* : International Journal of Children's Rights Vol 5 n°2 1997.

« Dis-moi quel journal tu lis, je te dirai qui tu es », Asbel López et Lucía Iglesias Kuntz UNESCO Courier 1999.

REVUES

[Cahiers du Journalisme](#)

[La Croix Dossier Parents-Enfants](#)

DISTINCTIONS

- [Association Mondiale des Journaux, Prix Mondial des Jeunes lecteurs.](#)
- Mexique: [Alianza Cívica, Construyendo Ciudadanía con los Medios Web.](#)
- [Prix Lorenzo Natali, Communauté Européenne.](#)
- Equateur : Agencia de Comunicación de Niños, Niñas y adolescentes. Etica de los periodistas y los derechos de los niños.

RÉSEAUX

REJOADE

[Réseau des journalistes d'Afrique de l'Ouest pour les Droits de l'Enfant.](#) Il regroupe les journalistes ayant suivi les formations de l'IDE et du SSI.

SIGNIS

[Association Catholique Mondiale pour la Communication](#)

WORLD SUMMIT FOUNDATION ON MEDIA FOR CHILDREN

Créée en 1999, cette [Fondation](#) vise à améliorer la programmation destinée aux enfants, à assurer que les médias jouent un rôle actif dans le développement social de la jeunesse, et à ouvrir un dialogue créatif entre les enfants et les professionnels. Emanant d'Afrique, l'initiative est devenue un réseau mondial grâce à la tenue de 5 Sommets mondiaux (World Summit) depuis 1995.

ASSOCIATION MONDIALE DES RADIODIFFUSEURS COMMUNAUTAIRES

L'Association mondiale de radiodiffuseurs communautaires ([AMARC](#)) réunit plus de 4,000 radios communautaires, fédérations et alliés de radios communautaires en plus de 115 pays

PORTAIL THÉMATIQUE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

[La Société de l'information en Europe](#) (EN)

THE INTERNATIONAL CLEARINGHOUSE ON CHILDREN, YOUTH & MEDIA

Un [Centre de compétence](#) sur la question hébergé par l'Université de Göteborg, en Suède (EN).

ETHICAL JOURNALISM NETWORK

Le réseau du Journalisme Ethique promeut l'éthique, la bonne gouvernance et la réglementation indépendante du contenu médiatique. L'EJN a été formée en 2011 comme une campagne professionnelle réunissant des propriétaires, des rédacteurs et le personnel médiatique pour renforcer le métier du journalisme. Le réseau travaille à travers toutes les plates formes et soutient le partenariat au niveau national et international entre des médias, groupes d'entraide de journalisme et le public.

Leur site contient également une [collection de codes éthiques des journalistes dans le monde](#)

CENTER FOR INTERNATIONAL MEDIA ETHICS

Le Centre pour l'Éthique Médiatique Internationale (CIME) est une organisation à but non lucratif réunissant un réseau de professionnels des médias dans le monde pour fournir la formation, la discussion et l'expertise sur l'éthique de leur profession.

Leur but est d'améliorer les standards d'éthique des médias et d'internet partout dans le monde.

BONNES PRATIQUES

AFRIQUE

[Media Monitoring Africa](#) (EN) œuvre en faveur d'un journalisme éthique. L'ONG propose une approche basée sur les droits et psychosociale dans sa page [Children, Youth and Media](#) (EN). Par ailleurs, la veille médiatique [Get Mad/Glad](#) (EN) sensibilise et améliore la représentation de la maltraitance d'enfants dans les médias africains.

AFRIQUE DU SUD

[Girls' Net](#), une initiative de Women's Net (EN).

SÉNÉGAL

Chaîne de Solidarité 'Faggaru Dimbeli Xaley'

SUISSE (PUBLICITÉ)

Le [Prix Child Guardian](#) est décerné chaque année par Terre des hommes – aide à l'enfance pour récompenser des sujets publicitaires dans lesquels les enfants font figure de personnalités autonomes et sont pris au sérieux sans nier pour autant leur identité.

ROYAUME-UNI

La National Society for the Prevention of Cruelty Against Children (NSPCC) a élaboré des fiches pratiques sur différents thèmes à l'attention des médias (*Media Briefings*).

Quant à *Children's Rights Alliance for England (CRAE)*, ils ont publié des directives complètes en février 2009: « [Un autre point de vue: Comment les journalistes peuvent promouvoir les droits humains et l'égalité des enfants](#) ».

ESPAGNE

Le principal syndicat des journalistes en Espagne la FAPE donne quelques précisions supplémentaires, dans [ses principes généraux de son code déontologique](#), encourageant par exemple les professionnels à « s'abstenir d'interviewer, de photographier ou de filmer des mineurs dans le cadre de délits ou dans un cadre privé ».

CANADA

Pays modèle en matière de collaboration entre services publics et privés.

En 1968, le gouvernement canadien a créé le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), qui détient le pouvoir d'autoriser, réguler et superviser toutes les démarches de diffusion sur le territoire canadien. Par ailleurs, le [Réseau Education Médias](#), une ONG, offre des ressources sur l'éducation aux médias.

L'ACDI⁶ a demandé au Réseau Education-Médias des ressources éducatives sur le thème « Les médias et les problèmes de développement international ».

GUYANE

[Youth Media Guyana](#) (YMG) propose avec le soutien d'UNICEF Guyane un journal télévisé mensuel conçu par des jeunes, pour traiter des sujets sociaux, économiques et politiques vus sous l'angle de la jeunesse, et propose aux jeunes une plateforme pour diffuser leurs opinions.

SUISSE/AFRIQUE DE L'OUEST

IDE/SSI : Formation pour journalistes africains, [Droits de l'enfant et médias : Prévention de la migration clandestine et trafic d'enfants en Afrique de l'Ouest](#). En lien avec le programme Afrique de l'Ouest, cette formation a eu une seconde session en juin 2006 à Dakar, Sénégal.

ASSOCIATION MONDIALE DES JOURNAUX

[Newspaper in Education Development Project](#) : Le site internet offre une page Jeunes Lecteurs (*en anglais*), qui promeut les colloques Jeunes lecteurs, ainsi que le Prix Jeunes lecteurs.

FONDATION HIRONDELLE

[Organisation de journalistes](#) qui crée des médias en zones de crises

LIENS INTERNET

[Liste des projets et articles de MediaWise/PressWise](#) (EN)

[UNICEF Principes pour des reportages éthiques sur les enfants](#)

USA : [National Institute on Media and the Family](#) (EN)

QUESTIONS INTERDISCIPLINAIRES

PARTICIPATION

Les médias sont primordiaux pour offrir aux enfants la possibilité de s'exprimer. L'un des principes de la Convention est que l'opinion de l'enfant doit être entendue et traitée avec respect (art.12). C'est dans l'esprit de ces dispositions que les enfants ne devraient pas seulement être capables de consommer du matériel d'information, mais également être capable de participer eux-mêmes aux médias. Cela demande qu'il existe des médias qui communiquent avec les enfants.⁷

(Comité des Droits de l'Enfant, *Journée de Débat général*, 1996)

Ce constat et ce vœu émis il y a douze ans ont été comblés depuis, notamment grâce à l'essor des nouvelles technologies. Dans un continent comme l'Amérique Latine, par exemple de nombreux réseaux se sont mis en place et de nombreuses publications favorisent la participation des enfants.

Voici quelques-unes des bonnes pratiques qu'il nous tient à cœur de souligner :

⁶ Agence Canadienne de Développement International

⁷ Traduction IDE

L'ONG [Plan international](#) a développé un site Internet Médias Jeunesse et Développement. Il met l'accent sur les projets participatifs et présents des reportages audio de sensibilisation, en français, anglais, portugais, ainsi que 19 langues africaines !

Kenya

Rubrique *Young Nation* dans l'édition dominicale du *Sunday Nation*.

Royaume Uni

[Headliners](#) (EN) : un journal électronique entièrement rédigé par les 8-18 ans.

Allemagne

Radijojo / World Children's Radio Network est à l'origine de nombreuses initiatives de radio participative: [transatlantic radio workshops](#), [EUCHIRA](#) (European Children's Radio, EN). Langues principales allemand et anglais.

Afrique du Sud

[South African Girl's Net Website](#) (EN) : un programme social et multimédia qui fait impliquer des filles activement dans l'utilisation de technologie pour leur développement.

PARTICIPATION : QUE PENSER DE LA TÉLÉ-RÉALITÉ ?

On ne peut voir une participation active dans l'implication de plus en plus fréquente d'enfants dans ces programmes. Bien au contraire, l'enfant y est instrumentalisé dans une recherche de sensationnalisme.

En octobre 2009, en Inde, la [Commission nationale de protection des droits de l'enfant](#) a envoyé un avertissement à la chaîne NDTV Imagine, au sujet d'une version locale du programme « Baby Borrowers », qui consiste à confier des bébés à des personnes leur étant étrangères. La Cour suprême indienne a autorisé la continuation du programme.

Référence

VON FEILITZEN Cecilia & CARLSSON Ulla : *Young people, soap operas and reality TV*, UNESCO international clearinghouse on children and violence on the screen at Nordicom, 2004

L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Conseil de l'Europe : Viviane Reding, commissaire européenne chargée de la société de l'information et des médias souligne : « *L'éducation aux médias est aussi nécessaire à l'exercice complet d'une citoyenneté active que ne l'était la maîtrise de la lecture et de l'écriture au début du XIXe siècle* ».

Voir la [Charte Européenne pour l'éducation aux médias](#)

Exemples de bonnes pratiques :

- Afrique: [African Charter of Children's Broadcasting](#) (EN), 1997
- Europe -Belgique : [Media-Animation](#)
- Etas-Unis - Chicago: [Street-Level youth media](#) (EN)
- Europe France : [Mag-Momes](#)

INTÉGRATION SOCIALE

Union européenne: Media4Diversity

Suite à une enquête d'Eurobaromètre sur les attitudes des Européens envers la discrimination (2007), la Commission européenne a commandé une [étude sur les médias et la diversité](#).

Le Sommet de la diversité des médias de l'UE a eu lieu à Prague (Février 2009): Les représentants des 30 initiatives sélectionnées sont réunis pour discuter avec des experts d'autres médias, les organisations de la société civile et les décideurs politiques à mieux inclure la diversité dans les médias européens.

ONG Mira Media: participation of ethnic minorities in the media

GL/ 17.06.2011 (rectifiée ACM/ 21.12.2015)